Projet d'aire protégée

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Projet d'aire protégée des lacs Chaud et Lynch : les porteurs du projet déplorent un processus de concertation dont ils ont été exclus

La Macaza, le 9 août 2026 – Dans un courriel transmis récemment, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CREL) a informé les porteurs du projet d'aire protégée des lacs Chaud et Lynch qu'à la suite des recommandations des membres de la table de concertation locale, leur proposition (PR-1144921) est jugée « consensuelle avec des modifications proposées ». Cela signifie que l'aire proposée ferait l'objet de modifications importantes de ses limites, d'une réduction de sa superficie, de **l'exclusion possible de certains secteurs** ainsi que d'un changement de statut, passant d'une aire protégée d'utilisation durable (APUD) à une réserve de biodiversité.

Si le changement de statut peut certes être accueilli favorablement, le comité de projet et l'Association des propriétaires du lac Chaud (APLC), porteurs du projet, se disent profondément préoccupés par les modifications proposées à la superficie et aux limites du territoire, par les exclusions possibles ainsi que par le processus ayant mené à ces recommandations. Cette préoccupation est d'autant plus grande qu'aucune information ne leur a été communiquée concernant la nature, l'ampleur ou les motifs justifiant ces changements.

Déposé à l'automne 2024 avec l'appui de l'Association des propriétaires du lac Lynch ainsi que des municipalités de La Macaza et de L'Ascension, le projet s'inscrit dans l'appel lancé par le gouvernement du Québec afin de protéger 30 % du territoire d'ici 2030.

Un processus de concertation duquel les porteurs du projet ont largement été exclus

Or, malgré leur rôle de porteurs de projet, les représentants du projet ont été largement exclus du processus de concertation, n'ayant été invités qu'à une courte présentation au début de la démarche. Par la suite, les discussions se sont poursuivies pendant plusieurs semaines sans qu'ils puissent y participer, répondre aux préoccupations exprimées, apporter des précisions ou proposer des ajustements.

Pendant ce temps, des représentants de plusieurs groupes d'intérêt, notamment des secteurs forestier et acéricole ainsi que des clubs de chasse, de motoneige et de VTT, ont participé à l'ensemble des échanges.

« Nous comprenons qu'une démarche de concertation doive permettre à tous les utilisateurs du territoire de s'exprimer. Toutefois, il nous apparaît tout aussi essentiel que les porteurs de projet puissent connaître les préoccupations soulevées et y répondre au fur et à mesure des discussions », souligne le comité.

Des modifications dont les motifs demeurent inconnus

En raison d'un couvert de confidentialité, les porteurs du projet ignorent toujours les préoccupations exprimées, les éléments du projet remis en question ainsi que les raisons ayant mené aux modifications recommandées. Sans ces informations, ils ne peuvent ni corriger d'éventuelles perceptions erronées ni proposer des solutions répondant aux enjeux soulevés.

À la suite de cette annonce, le comité a transmis une lettre au CREL afin d'obtenir des explications sur le déroulement de la concertation et de savoir pourquoi les porteurs de projet ont été exclus des discussions, sur quelles bases les modifications ont été formulées et comment ils pourront faire valoir leur point de vue avant le dépôt des recommandations finales. Le comité demeure sans réponse à ce jour.

Un processus qui se poursuit

Le comité rappelle que le processus n'est pas terminé et que les recommandations régionales n'ont pas encore été transmises au gouvernement.

Malgré leur déception, le comité et l'APLC demeurent déterminés à faire progresser le projet et invitent la population à poursuivre son appui à une initiative qui vise à protéger un territoire exceptionnel tout en conciliant conservation, usages récréatifs et développement durable.

Pour toute question ou commentaire, veuillez écrire au comité à l'adresse courriel suivante : environnement@associationlacchaud.org